BULLETIN MUNICIPAL

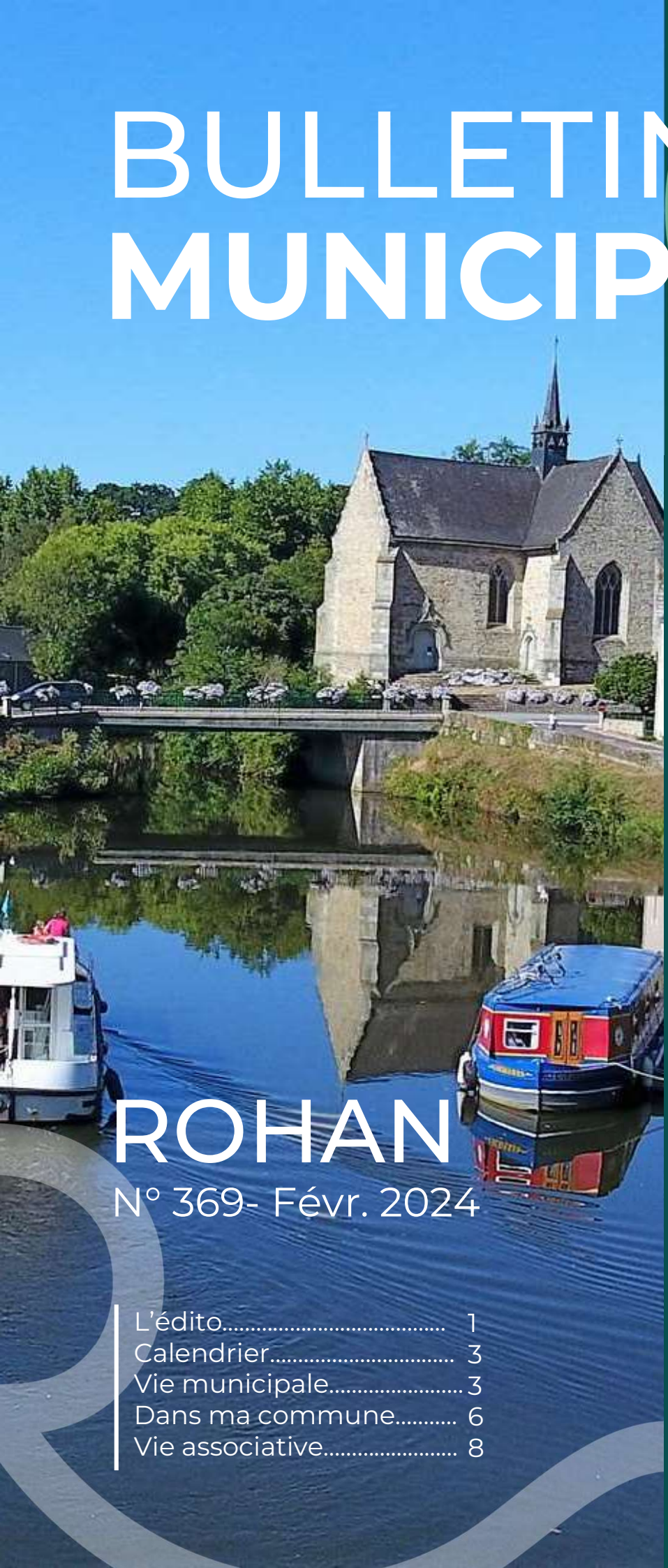

ROHAN

N° 369- Févr. 2024

L'édito..... 1
Calendrier..... 3
Vie municipale..... 3
Dans ma commune..... 6
Vie associative..... 8

L'édito

Chères Rohannaises,
Chers Rohannais,

L'année écoulée a été une année charnière. Après les années COVID, 2023 a été le temps de la mise en œuvre des études préalables qui vont permettre de déployer un programme de réalisation ambitieux en 2024 et 2025. Ces études et ces travaux sont le fruit du programme national Petites Villes de Demain, dont la commune de Rohan est lauréate, et que j'ai déjà eu l'occasion de vous présenter l'année dernière. Je tiens à adresser ici même mes remerciements à l'ensemble des élus municipaux, aux adjoints ainsi qu'aux services de la commune qui sont intensément sollicités sur ces projets depuis plusieurs mois et qui vont encore l'être dans les prochaines années.
Dans la continuité du diagnostic mené en 2022 par Gwénolé Toutain, chargé de mission Petites Villes de Demain auprès de Pontivy Communauté, deux cabinets d'études ont été missionnés pour préciser ce travail de diagnostic

COMMUNE DE ROHAN

rohan.fr

Prochain numéro le 9 mars 2023

et proposer des scenarii pour les travaux futurs. Il s'agit de deux études menées sur le temps long, puisque chacune a duré plusieurs mois. Vous verrez défiler derrière moi des extraits des rapports de ces études.
La première concerne la requalification urbaine et paysagère du centre-ville de Rohan et a été réalisée par le cabinet AGAP. Il s'agit d'une étude précise associant des observations in situ, des comptages et une consultation des habitants. L'étude a mis en avant la nécessité de travailler sur plusieurs secteurs du centre-ville, dans l'objectif de proposer des espaces publics qualitatifs et sécurisés pour tous les types de déplacement. C'est notamment le cas au niveau des établissements scolaires : le collège Yves Le Bec, l'école de la Ville-Moisan et du groupe scolaire Sainte-Jeanne d'Arc. Aux abords de ces établissements scolaires, il est proposé de bien matérialiser au sol les cheminements piétons et vélos, de désimperméabiliser les espaces de parking le long de la Rue du Lac, pour les végétaliser et les rendre plus conviviaux, mais aussi assurer des continuités piétonnes cohérentes vers le centre-ville, afin de favoriser la pratique de la marche. Bien évidemment, une attention toute particulière est portée à l'organisation des circulations au moment crucial des entrées et sorties de classes.
La question du stationnement a été particulièrement étudiée et a fait l'objet de comptages et de consultations auprès des habitants. Le cabinet AGAP a également fait un certain nombre de propositions visant à améliorer la cohabitation des modes de transport en centre-ville, la sécurisation des piétons vis-à-vis de la chaussée et à rendre les espaces plus conviviaux et plus agréables.
La seconde étude a été réalisée par l'agence SemBreizh et concerne la préprogrammation de travaux de rénovations et d'extension de la mairie. L'acquisition en cours de l'ancienne pharmacie adjacente à la mairie permet à la SemBreizh de proposer un déploiement des services de la mairie en rez-de-chaussée des deux édifices, l'aménagement de bureaux et salles de réunion à l'étage de l'ancienne pharmacie, tandis que les deux étages de l'actuelle mairie seraient transformés en logement ; des logements de petites dimensions, de type T2/T3, qui correspondent au plus grand volume de logements demandés sur la commune. Cela pourrait ainsi permettre de créer 6 logements en plein centre-ville, dont un logement adapté PMR.
En plus de la qualité d'accueil pour les usagers et de travail pour les agents communaux et les élus, la rénovation de la mairie aurait un impact financier non négligeable ; d'une part sur les coûts énergétiques (l'idée étant d'avoir un édifice le plus performant possible), mais aussi avec les loyers des logements et enfin, cette restructuration prévoit un déménagement de la France Service/Agence Postale Communale dans les locaux de la mairie. Cela permettrait enfin de déménager la garderie d'un local que nous louons aujourd'hui, vers l'actuelle Agence Postale, bâtiment qui appartient en propre à la commune.
Nous avons également une opportunité à saisir dans le cadre de Petites de Demain. Cette opportunité concerne l'école de la Ville-Moisan. Nous avons pu bénéficier d'un audit énergétique de ce bâtiment datant des années 70, qui a révélé une relativement bonne conception énergétique avec, toutefois, des points d'améliorations, toujours dans l'optique de réduire nos dépenses en matière d'énergie et proposer un environnement scolaire plus agréables pour nos enfants.
Je tiens à souligner aussi que les projets dont je vous présente les grandes lignes ici ont fait l'objet d'ateliers de concertation et de plusieurs validations en Conseil municipal. Et ces processus de validation se poursuivront tout au long de la phase de programmation. Cette phase devrait s'achever au premier semestre 2024 et les travaux débuter dès le second semestre 2024.
D'après les estimations dressées par les cabinets d'étude et validées en comité de projet, ces travaux coûteraient 5 à 6 millions d'euros environ. C'est beaucoup mais nous avons les moyens de ces ambitions. Et je précise que dans le scénario financier, nous avons gardé une capacité d'autofinancement permettant de poursuivre des investissements sur les prochaines mandatures ; car il ne s'agit pas de dépenser énormément d'argent en une seule fois et de contraindre ensuite la commune à l'immobilisme pendant plusieurs années voire plusieurs décennies. Non, il s'agit de se projeter dans le temps long en ménageant les capacités d'investissements, pour pouvoir être capable de répondre encore aux enjeux de l'avenir. Et il est bien évident qu'en parallèle de ces gros projets structurants, il faut continuer les investissements nécessaires à l'entretien et aux réparations de la voirie et des bâtiments communaux. Je pense au pont du Guer, qui est désormais rouvert à la circulation, à la toiture de l'église de Saint-Samson dont la réfection sera achevée cette année, au remplacement à venir des fenêtres de la salle des fêtes de Saint-Samson et à tous les menus travaux quotidiens.
Je souligne aussi que cette capacité financière est le fruit d'un travail mené depuis 2020 ; un travail de réduction et de rationalisation des dépenses de fonctionnement partout où cela est possible, mais aussi par le fait que nous n'avons pas contracté de nouvel emprunt et que nous avons attendu que notre stock de dettes soient suffisamment bas pour envisager la réalisation de nouveaux travaux d'ampleur.
J'aimerais terminer mon propos en insistant sur le fait que les projets de la commune de Rohan sont suivis de près, par l'EPCI, Pontivy Communauté, dont je remercie le Président, M. Bernard Le Breton, d'être présent aujourd'hui et avec qui nous travaillons en étroite collaboration sur ces dossiers. Il sont aussi suivis par nos financeurs, et ils sont nombreux entre le Département, la Région, les services et les agences de l'État notamment.
Ce qui est mis en avant dans nos projets, c'est leur caractère innovant : nous avons une démarche très volontaire sur les questions de transition énergétique et de résilience au changement climatique par exemple, mais cela va bien au-delà. Pour la rénovation de la mairie par exemple, nous avons souhaité mettre en place une démarche d'économie circulaire qui fait que tous les matériaux qui seront déposés lors des travaux seront réutilisés, soit in situ si c'est possible, soit ailleurs dans la commune, ou alors qu'ils soient rachetés par des professionnels pour être réutilisés. Le recyclage et a fortiori la destruction ou l'enfouissement n'interviendront qu'en l'absence de toute autre solution de réemploi des matériaux déposés. Vous me direz sans doute que c'est du bon sens, et je serais bien d'accord avec vous, mais pourtant ce bon sens, aujourd'hui n'est pas encore la norme, et rares sont les petites communes comme la nôtre à faire preuve de notre esprit d'innovation en la matière.
Ce ne sont donc pas simplement des projets de travaux que je vous ai présenté ; c'est une véritable vision de notre commune. Une commune où les habitants peuvent trouver une offre satisfaisante de services et de soin, dans un cadre verdoyant, agréable, convivial, une commune accessible, une commune ouverte à tous et où il fait bon vivre. Sous ces auspices particulièrement favorables, il ne me reste qu'à vous souhaiter une très année 2024..

Victorien Leman,
Maire

CALENDRIER DES ANIMATIONS

En février…

Samedi 3 et dimanche 4 : Théâtre – Les Chevaliers de Rohan – Salle Belle Etoile
Vendredi 9 : Soirée jeux de société – Familles Rurales – Salle Belle Etoile
Dimanche 11 : Boum – OGEC école Jeanne d'Arc – Salle Belle Etoile
Mercredi 14 : Opération Bol de Riz – CCFD – Salle St-Samson
Samedi 17 : Soirée raclette – disco – Comité des fêtes de St-Samson – Salle Belle Etoile
Samedi 24 : Repas à emporter - USR

…et en mars

Vendredi 8 : Concours belote – Club Bonne Encontre – Salle Belle Etoile
Vendredi 8 : Soirée jeux de société – Familles Rurales – Base loisirs
Dimanche 10 : Bal – Club Bonne Encontre – Salle Belle Etoile
Vendredi 15 : Loto – USR – Salle Belle Etoile
Mercredi 27 : Concours belote – Club Bonne Encontre – Salle Belle Etoile

VIE MUNICIPALE

Conseil municipal, séance du 14 décembre 2023

PRESENTATION PAR LE CABINET SEM BREIZH DES CONCLUSIONS DE LA MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR UN PROJET DE RENOVATION/EXTENSION DE LA MAIRIE ET REHABILITATION DE LOGEMENTS

Mme Elena DALLIOUX, de l'entreprise Sem Breizh, après avoir rappelé les enjeux architectural, social et environnemental de ce projet, présente à l'Assemblée les résultats provisoires de l'étude relative aux travaux de rénovation de la mairie et de réhabilitation de logements.
Différents scénarii d'aménagement sont évoqués. Il serait possible de rendre accessible la Mairie et de créer 5 à 6 logements sociaux pour une enveloppe de 2 400 000 € HT, subventionnable à 50 %.

PETITES VILLES DE DEMAIN – VALIDATION DE LA CONVENTION CADRE

Le Conseil municipal a validé la convention cadre qui formalise la stratégie de revitalisation des communes lauréates du programme Petites Villes de Demain sur le territoire de Pontivy Communauté. Elle décline le plan d'actions et les engagements des signataires : communes de Rohan et Réguiny, Pontivy Communauté, Banque des Territoires, état et région Bretagne.
A la signature de cette convention, la commune de Rohan s'engagera à :
-travailler en collaboration avec les collectivités et partenaires signataires de la convention (Pontivy Communauté, commune de Réguiny, services de l'état, banque des territoires, région Bretagne), ainsi qu'avec les différents acteurs du territoire à associer selon les thématiques, pour la mise en œuvre du plan d'actions.
-à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du programme, ainsi qu'à son évaluation.

-à la mise en œuvre des actions inscrites à la convention, dont elle est maître d'ouvrage.

Les axes de déploiement du plan d'actions sont les suivants :

-Axe 1 : Aménager des espaces de rencontres, organiser les déplacements et développer de nouveaux usages (espaces publics/mobilités/cadre de vie)

-Axe 2 : Permettre à tous d'habiter la centralité (habitat/logement)

-Axe 3 : Vers des centralités attractives (commerces/attractivité/tourisme)

-Axe 4 : Répondre aux besoins en intégrant les transitions (équipements/services)

Des évolutions au programme d'actions pourront être décidées lors des comités de projets Petites Villes de Demain, qui se tiendront a minima une fois par an. Cette convention pourra également faire l'objet d'avenant(s), en cas d'évolutions majeures de la stratégie de revitalisation.

Ce document précise enfin les secteurs d'intervention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) des deux communes lauréates et vaut avenant n°3 à l'ORT en vigueur sur le territoire de Pontivy Communauté.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ECOLE PUBLIQUE ET LA REQUALIFICATION DES ESPACES URBAINS

Deux demandes seront déposées au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024, pour :

- La requalification des espaces publics du cœur de bourg de Rohan : coût prévisionnel sur la base de l'étude d'AGAP pour 1 482 926 € HT (secteurs de la Place de la Mairie, Place Alain de Rohan, les rues situées en cœur de bourg, les abords du collège public et les abords de l'école publique de la Ville Moisan). Ce projet pourrait bénéficier également de subvention de la part du département du Morbihan et du fonds de concours de Pontivy communauté pour porter les financements publics sur cette opération à 52 %.
- La rénovation énergétique de l'école publique : coût des travaux estimé à 252 600 € HT. Ce programme serait subventionnable au titre de la DETR et du Fonds Vert à 80%.

TARIFS COMMUNAUX 2024

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs communaux pour l'année 2024.

MARDIS DE ROHAN 2024

Il a été décidé de reconduire l'organisation de concerts cet été 2024. Une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne sera sollicitée. En effet, afin de favoriser la participation culturelle, le ministère de la Culture apporte son soutien à des projets culturels et artistiques organisé pendant l'été en finançant les projets jusqu'à 30 %.

CAMPING MUNICIPAL

Le Conseil municipal ayant adopté le projet de convention qui établit les conditions de gestion et d'exploitation du camping municipal avec un potentiel délégataire, une consultation va être lancée pour la mise en place d'une délégation par affermage du camping. Le Conseil municipal se prononcera définitivement sur le mode de gestion du camping lors de sa prochaine séance au vu des résultats de la consultation.

MOTION DE SOUTIEN AU GROUPE HOSPITALIER CENTRE BRETAGNE

Considérant les effets de l'application depuis le 3 avril 2023 de la loi RIST sur le GHCB, plafonnant les rémunérations de l'intérim médical, qui obèrent gravement le fonctionnement des services hospitaliers, les praticiens intérimaires représentant 40% des effectifs sur Kério et jusqu'à 70% aux urgences avant la réforme ;
Considérant la difficulté d'accès aux soins dans notre territoire classé comme désert médical, aggravée par la mise en place d'une régulation des urgences depuis mai 2023 puis par le déclenchement du plan blanc le 8 novembre 2023 en raison de l'activité soutenue des urgences qui provoque de fortes tensions sur les ressources humaines médicales ;
Considérant les démissions de médecins titulaires qui dénoncent le manque d'effectifs médicaux et la dégradation de leurs conditions de travail en lien direct avec l'application de la loi RIST ;
Considérant l'absence d'incitations financières pour les médecins et personnels soignants volontaires qui continuent, malgré la charge de travail, à faire fonctionner les services hospitaliers du GHCB ;
Considérant le gel ou la diminution de lits constatée au sein des services hospitaliers ;
Considérant la nécessité absolue de maintenir un parcours complet de soins en Centre Bretagne ce qui implique de confirmer l'autonomie du Territoire de Santé N°8 ;
Considérant l'égalité devant les soins dont doit pouvoir jouir tout Français, y compris lorsque l'on habite le Centre Bretagne ;
Considérant les difficultés opposées aux médecins militaires pour exercer en hôpital public par voie contractuelle ;
Considérant l'égalité devant les soins dont doit pouvoir jouir tout Français, y compris lorsque l'on habite le Centre Bretagne ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de demander à l'Etat :
une analyse approfondie, sur le territoire national et déclinée sur tous les territoires de santé français, de l'impact de la loi RIST et, en particulier, des coûts de l'intérim médical des contrats de remplacement médical de courte et longue durée,

- l'obtention d'un régime dérogatoire afin de rétablir le fonctionnement normal de l'établissement et le maintien de tous les services du GHCB,
- l'octroi d'incitations financières pour les médecins et personnels volontaires dans les territoires classés désert médical,
- le libre exercice sous contrat des médecins militaires en hôpital public.

Pour vous informer, retrouvez votre bulletin papier :

Accueil de la Mairie
France Services
Médiathèque

Chez vos commerçants :
Boulangerie La Baguettine
Carrefour Express
Tabac-Presse
Pharmacie
Crêperie La Gavotte
Restaurant Le Petit Tonneau
PMU La Belle Étoile
Bar des Halles
Bar Le Cheval Blanc
Christelle Coiffure
Anne Coiffure
Berthy Coiffure
Boutique Solid'Art
Garage Davenne

À l'église de Saint-Gouvry
À l'église de Saint-Samson

Ou en ligne : https://communederohan.bzh/ma-commune/publications/bulletin-municipal/

Les animations et évènements sont également publiés dans la Presse Quotidienne Régionale, sur le Panneau Lumineux à l'entrée de la commune et sur la page Facebook Commune de Rohan – 56.

DANS MA COMMUNE

S’engager dans l’écopâturage

L’éco-pâturage est une méthode complémentaire et / ou alternative à l’entretien mécanique des espaces naturels. Elle permet de réduire l’impact environnemental en termes de pollution et de bruit. Elle permet également la gestion de sites difficiles d’accès. La commune de Rohan réalise quelques entretiens de cette manière depuis quelques années, en faisant appel à une entreprise spécialisée dans ce domaine.
Pour 2024, la commune propose aux habitants qui le souhaitent de mettre à disposition 2 terrains inoccupés : ce sont les bassins d’orage du lotissement de Cathélo et de la rue du ruisseau. Les 2 sites sont clôturés, et peuvent accueillir chèvres et moutons. Les habitants s’engagent par la signature d’une convention à prendre soin de leurs bêtes, de leur apporter de l’eau, et de veiller à ce qu’elles ne manquent de rien.

Si vous êtes propriétaire d’animaux et que vous recherchez des sites de pâturage, contactez la mairie au 02 97 51 50 33, ou par mail : mairie@rohan.fr

Campagne de ramassage des déchets sur le bord des routes

Tous les ans depuis 2022, une opération de ramassage des déchets par des bénévoles , en bord de route est organisée sur le territoire de Pontivy Communauté .

Cette Année, cette opération est programmée du 13 au 19 Mars 2024.

Pour notre commune de Rohan, venez nous rejoindre en téléphonant à la Mairie 02 97 51 50 33 pour donner vos disponibilités, une journée , quelques heures, à votre convenance : l'essentiel étant de participer afin de garder notre commune la plus propre possible.
Les rendez vous auront lieu en Mairie à partir du 13 Mars avec Mr Antoine, Adjoint référent au Service Déchets.

Nouveau commerce

Petites annonces

* L'entreprise TILIZ basée à Crédin fabrique des Mochis, un dessert d'origine asiatique revisité aux goûts des européens. Elle recrute un Technicien de Maintenance F/H. L'offre d'emploi est accessible sur internet en recherchant "technicien tiliz", sinon vous pouvez nous contacter au 02.57.67.57.48. https://www.tiliz.com/

* Madame Carpentier, assistante maternelle agréée à Pordinan, propose une place de disponible à partir de septembre 2024.
Contact : 06.60.36.75.20.

* Femme de ménage, heures libres le vendredi matin. Rohan et alentours. CESU accepté. Contacter Mme HURET au 06.86.86.12.31.

Je prends du temps pour moi

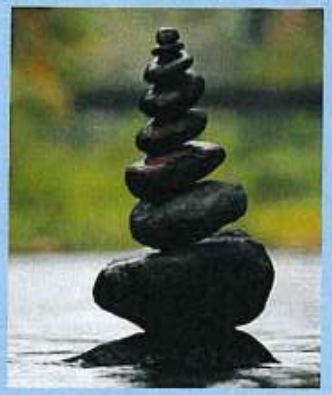

Un atelier pour...

Me relaxer

Prendre soin de moi

Partager un moment convivial

Pour qui ?
- Les personnes vivants seules, de + de 60 ans

Où ?
- salle « La belle étoile »,
  rue de la belle étoile à Rohan

Quand ?
- 5 matinées entre le mardi 20 février 2024 et mardi 2 avril 2024

Comment ?
- Par groupe de 9 personnes
- 5 séances animées par 3 professionnels

Inscriptions & renseignements
- Mairie : 02.97.51.50.33
- Sabrina DUGAST-LECONTE
  CLARPA : 02 97 54 12 64

CLARPA

COMMUNE DE ROHAN

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique :-)

GRATUIT

Déroulement

Mardi 20 février
Mardi 26 mars
de 10h à 11h30

2 séances de sophrologie

- Expérimenter une technique de relaxation
- Découverte de la sophrologie
- Mieux dormir

Mardi 19 mars
De 10h à 13h30

1 séance avec une diététicienne (3h) :

- Echanges autour d'astuces pour réaliser des repas simples
- Préparation ensemble d'un repas
  Repas partagé

Les professionnels vous livrent des clés pour refaire vous-même

Mardi 12 mars
Mardi 2 avril
de 10h à 12h

2 séances d'échanges et informations

- 1 séance de marche :
  Préserver et améliorer sa santé
- 1 séance d'information sur les lieux ressources

Animée par Sabrina DUGAST-LECONTE,
Animatrice sociale
Uniquement sur inscription

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Les Peintur'Lurons

Toujours beaucoup d'idées et d'activité pour le groupe déco de la commune !
Les Peintur'Lurons sont à l'atelier tous les mercredis à 14h30, en face de la salle des fêtes de Saint-Samson. Si vous souhaitez les rejoindre pour œuvrer à la décoration de Rohan, si vous aimez bricoler, peindre, créer.... N'hésitez pas à vous joindre à eux. Aucune obligation, on vient quand on peut, quand on veut.... !
Les décos de Noël sont soigneusement rangées, bienvenue la préparation du Festival Terres de Rohan, panneaux, pancartes, déco.... Mais aussi une nouvelle création... la rénovation des boites à livres de la commune avec de nouvelles créations ! Si vous avez de la peinture bois extérieur en trop, des planches anciennes, les Peintur'lurons vous remercient à l'avance de vos dons !
Prochainement les Peintur'Lurons sur Facebook !

Franglish Club Rohan

Déjà un an que le groupe des Franglish s'est constitué pour des conversations en Français et en Anglais, des réunions, des sorties, des visites, des moments conviviaux, des activités en participation avec des évènements ou associations communaux.
Si vous souhaitez en savoir plus, contactez Sharon Toogood : exchangerohan@gmail.com

Prochains rendez-vous :
Mardi 06 février 14h30 : réunion salle Belle Étoile
Mardi 20 février 19h30 : atelier « artistique » salle Belle Étoile
Jeudi 22 février 14h30 : visite du Centre Tibétain de Plouray
Mardi 5 mars 14h30 : réunion salle Belle Étoile

Rejoignez-nous !

Terres de Rohan

Le Festival culturel et ludique « Terres de Rohan » qui aura lieu le weekend de la Pentecôte, se prépare activement ! Pour faire rayonner Rohan à travers son Histoire et la Fantasy de l'univers de Tolkien, de nombreuses animations sont prévues : démonstration et ateliers d'artisans, concerts, escape game, jeux anciens..... Certains viennent de loin pour participer à notre Festival et la presse nationale s'en fait l'écho !

Chers Rohannaises et Rohannais, le collectif a besoin de vous !
Pour participer à l'organisation, apporter vos idées, partager votre expérience, être bénévoles le 18, 19 et/ou 20 mai, aider de mille manières.... : installation du festival, couture, trouver des draps de couleur unie, des tonneaux, ...
Nous recherchons également des chambres ou solution d'hébergement pour des intervenants, musiciens, conteurs, artisans.... Si vous avez la possibilité d'accueillir pour le weekend ou une nuit, quelques personnes, ce serait formidable !

Prochaine réunion mensuelle le dimanche 25 février de 9h à 11h30 à la salle canoé

Venez nous rejoindre, inscrivez-vous pour recevoir la newsletter, contactez-nous : contact@terresderohan.fr.
Retrouvez-nous sur www.terresderohan.fr
https://www.facebook.com/terresderohan

Tournez galettes !

Un groupe de personnes pense mettre en place quelques cours pour apprendre à faire des galettes et crêpes sur des galettières Krampouz .
Si vous êtes intéressées par cette initiation n'hésitez pas à vous inscrire ou prendre des renseignements en téléphonant au 02 97 38 94 74 (si possible après 19h) ou 06 22 59 88 19.

Familles Rurales

Février

02/02 et 16/02 : Permanence numérique de 9h à 17h30
Local de CRÉDIN - Contact : 07.64.86.87.96

09/02 : **Soirée Jeux de société** à 19h à la Salle Belle étoile ROHAN

10/02 : **Réunion fête de la musique** de 10h à 12h au local de CRÉDIN

12/02 : **Club lecture** à 19h au local de CRÉDIN

15/02 : **Cours de cuisine** du 18h30 à 20h30 au foyer de CRÉDIN
Une participation de 5€ est demandée par participant pour les ingrédients. Inscription au 06.69.52.00.01 ou au asso.rohan@famillesrurales.org

16/02 : **Loisirs jeunes** de 18h à 20h au local de CRÉDIN
Si tu as entre 13 et 17 ans et que tu souhaites monter des projets, t'amuser et rencontrer des jeunes de ton âge, viens !

17/02 : Animations parents-enfants de 10h à 12h au local de CRÉDIN

25/02 : Balade canine de 10h à 12h aux Étangs du Roz SAINT-GÉRAND

25/02 : Terres de Rohan de 9h à 11h30 à la Salle Canoë ROHAN

Vacances d'hiver :

Ouverture : du 26 février au 01 mars et du 04 mars au 8 mars
à l'École de la Ville Moisan à ROHAN

Nombre de places limitées, inscription avant **le 14 février 2024**
au 06.61.00.59.96 ou sur afr.rohan@gmail.com

Familles rurales — Vivre mieux ! | ASSOCIATION DE ROHAN

Union Sportive Rohannaise

Bonnée année à tous !

Que 2024 soit votre année ! Les joueurs et membres du bureau vous souhaite que cette année soit celle de la réussite et du bonheur ! Que vos proches et vous soient en bonne santé. Nous vous souhaitons une très belle année !

Résultats des Seniors :

- Dimanche 03/12 : Championnat J8
  - US Rohan A 1 - 1 Kerfourn A
  - US Rohan B 4 - 1 Kerfourn B
- Dimanche 10/12 : Championnat J9
  - FC3G A 0 - 1 US Rohan A
  - FC3G B 1 - 2 US Rohan B
- Dimanche 14/01 : Championnat J10
  - US Rohan A 2 - 0 Réguiny B
  - US Rohan B 2 - 0 Guénin C
- Dimanche 21/01 : Championnat J11
  - Noyal Pty D 4 - 0 US Rohan B

Programme des Seniors :

- Dimanche 04/02 : Championnat J12
  - Naizin B vs US Rohan A
  - EXEMPT vs US Rohan B
- Dimanche 11/02 : Championnat J13
  - US Rohan A vs Pleugriffet A
  - US Rohan B vs Pleugriffet B
- Dimanche 18/02 : Championnat J14
  - Noyal Pty C vs US Rohan A
  - Esp. Bréhan C vs US Rohan B

ANIMATIONS :

- **SAMEDI 24 FÉVRIER 24** : Repas à emporter : Jambon à l'os avec ses pomme de terre paysanne (+Yaourt Ker Ronan) : 10 € (Commande auprès des joueurs et dirigeants avant le 11 février)
- **VENDREDI 15 MARS 24** : Loto en salle à la Belle Étoile, début à 20h (ouverture des portes à 17h)

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX :
FACEBOOK : UNION SPORTIVE ROHANNAISE
INSTAGRAM : @US.ROHAN
TIKTOK : @US.ROHAN

ROHAN

Organisé par l'Union Sportive Rohannaise

Samedi 24 février 2024

Repas à emporter

10 € la part

Menu

Jambon à l'os (sauce madère)
Pomme de terre paysanne
Yaourt Ker Ronan

Commande auprès des joueurs et dirigeants avant le 11 Février

Parts à retirer au
Stade de St Samson, Rohan
entre 18h et 19h

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

@US.ROHAN UNION SPORTIVE ROHANNAISE @US.ROHAN